

Saint-Germain-Laval

Commune dynamique des bords de Seine

N°140



Les vacances
au centre de
loisirs « Nathalie »

P.11

Les vœux du Maire à la population

p.04

CONCRÉTISONS ENSEMBLE VOS PROJETS IMMOBILIERS

ACHAT - VENTE

06 86 82 82 08

Estimation gratuite

david.jaksic@iadfrance.fr



David JAKSIC



 Réseau de proximité

 Honoraires adaptés

 Diffusion sur près de 200 sites

 Recherches personnalisées



Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 11h et de 14h à 18h

Jean-Marc COMAILLE
26 rue de la Voie Creuse
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien - Réparation toutes marques

sarl **EESM** BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE
ÉVÉNEMENTIEL



Siège Social
6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr



GAZEL

Alimentation Générale

**Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval**

**Vous accueille 7j / 7
De 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**Tél : 06 83 14 31 08
01 64 70 23 72 / 01 60 74 42 06**

Saint Germain Laval

vous informe

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Les Vœux du Maire à la population	p.4
Compte-rendu du Conseil Municipal	p.8

ENFANCE - JEUNESSE

ALSH « Nathalie »	p.11
-------------------	------

VIE LOCALE

Une aide du Rotary Club de Montereau	p.14
--------------------------------------	------

VIE ASSOCIATIVE

p.14

INFORMATIONS

p.16

AGENDA

p.19

ERRATUM

DES ERREURS SE SONT GLISSEES DANS LES RESULTATS TRANSMIS POUR LE
BREVET DES COLLEGES DES ELEVES DE 3^{ème} DE PAUL ELUARD.

RECTIFICATIONS :

- FERRI Cloé : mention TB
- CECCARELLI Lily : mention AB
- NABBAT Sanna : mention TB

TOUTES NOS EXCUSES AUX ELEVES CONCERNES ET ENCORE TOUTES NOS FELICITATIONS
AUX RECIPENDIAIRES POUR CES EXCELLENTS RESULTATS.

Discours des vœux à la population

Mesdames, Messieurs,

Mes chers amis,

2017 fut une année particulièrement mouvementée sur le plan politique. Elle vit l'élection d'un jeune Président de la République, pratiquement méconnu quelques mois avant son élection. Dans la foulée, la Chambre des Députés vit un très grand nombre de ses membres renouvelés. Un tel bouleversement ne s'était pas vu, depuis l'élection du Général de Gaulle en 1958.

Gageons que ce bouleversement soit bénéfique à chacun d'entre nous et particulièrement aux plus démunis.

Il n'est pas facile lorsque l'on est presque à la fin de son 3^{ème} mandat, de présenter ses vœux à toutes les personnes ici rassemblées, de façon originale !

Je resterai donc dans la banalité pour vous dire de façon classique, mais sincère, au nom du Conseil Municipal et de moi-même : Bonne année à toutes et à tous. Que tous nos vœux vous accompagnent pour la réalisation de vos projets, vœux de bonheur et surtout de santé.

Bonne année, aux 24 sections associatives de notre Commune. Merci à tous ces bénévoles qui animent notre village, sans compter leur temps. Une nouvelle association, « Premier joueur », vient de se créer. Ce sont des jeunes qui ont formé un groupe de jeux de sociétés classiques. Ils vous invitent à les rejoindre à l'école du Petit Buisson. Vous trouverez tous les renseignements dans notre prochain Mag. Bienvenue à eux.

Je voudrais que nous ayons une pensée plus particulière pour Marie-Laure MARTINEZ, Présidente du Club de Broderie, qui nous a quittés le 23 Décembre dernier. Nous continuerons à broder en pensant à son rire, sa gentillesse, sa disponibilité, son humeur toujours égale.

Mais ne cédon pas à la tristesse et tournons-nous vers l'avenir.

Je soulignerai le travail des membres du Comité des Fêtes de Saint-Germain-Laval qui propose tout au long de l'année des événements festifs. Gageons que pour 2018, les habitants répondent plus nombreux aux rendez-vous !

Longue vie également et souhaitons beaucoup de courage à tous



les bénévoles du CCAS qui œuvrent, sans compter leur temps, auprès des personnes en difficultés et de nos anciens.

Bonne année à tous ceux que je vais citer maintenant, en essayant de n'omettre personne :

- aux équipes enseignantes de nos deux écoles, appuyées de nos ATSEM pour l'école maternelle, qui réalisent un travail remarquable auprès des enfants depuis des années. Les parents ne peuvent qu'être satisfaits des résultats,
- aux bibliothécaires assistées des bénévoles qui assurent régulièrement, tout au long de l'année, des activités culturelles de qualité, en proposant des animations à tous les enfants des écoles, du centre de loisirs, sans oublier les adultes,
- aux animateurs du centre de loisirs qui accueillent avec toujours autant d'enthousiasme et de succès, les enfants dans nos services périscolaires (garderies, cantines) et dans les locaux du Centre les mercredis et pendant les petites et grandes vacances scolaires,
- aux agents techniques des différents services (entretien des locaux, restaurants scolaires, services techniques), pour lesquels la tâche n'est pas toujours facile car nous avons besoin d'eux partout en même temps,
- je n'oublierai pas, bien entendu, de souhaiter une bonne année à nos quatre secrétaires et de les remercier pour leur professionnalisme et leur patience envers des habitants parfois pas toujours très tolérants.

Vendredi 12 Janvier 2018

Qu'ils soient tous remerciés pour leur efficacité, leur disponibilité et leur engagement dans notre collectivité au service du public.

Parlons maintenant, puisque nous sommes à mi-mandat, de nos réalisations en investissement sur notre Commune.

Nous avons fait en fonction de notre capacité d'autofinancement, pas bien grande, et des subventions accordées par l'Etat, le Sénat, le Député, la Région, le Département, la CAF, ..., je remercie ici Madame la Préfète, Madame la Sous-Préfète, les élus de la Région, de l'Assemblée Nationale et du Département pour leur aide dans l'aboutissement de nos dossiers.

Avec l'aide de tous ces partenaires, nous avons pu réaliser :

- la construction du restaurant scolaire à Courbeton,
- la réhabilitation de l'ancienne mairie (toiture, charpente, huisseries) pour créer une grande salle de mariage et de conseil. Les travaux intérieurs ont été réalisés par nos agents techniques en régie, les plots implantés devant la mairie évitent maintenant des stationnements dangereux et intempestifs sur la rue de Provins, les toitures du local de Couture et de la salle du RASED à l'école de Courbeton ont été rénovées (plus d'inondations lorsqu'il pleut !!), les barrières de sécuri-

té devant le cimetière, devenues obsolètes, ont été remplacées, un parcours de santé dans la Prairie en bord de Seine accueille tous les jours de nombreux sportifs, deux terrains de boules au Stade de Pontville permettront aux beaux jours de se retrouver entre amis pour s'affronter jusqu'à la nuit.

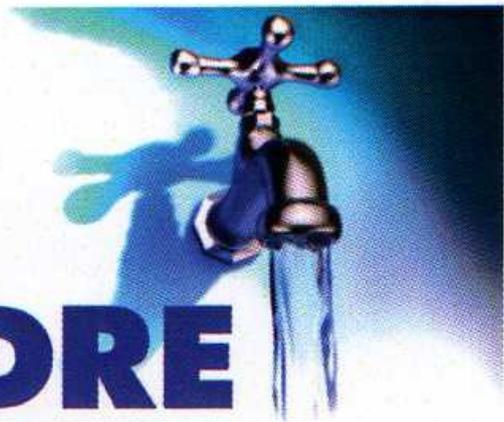
Un gros chantier a été particulièrement bien apprécié des habitants de Saint Pierre. Depuis plus de 10 ans, les parents et les personnes âgées nous réclamaient des trottoirs pour la sécurité des piétons, puisque ce lotissement avait été construit à l'époque sans trottoirs, mais juste avec des bas-côtés enherbés et paysagés.

Avec la participation de la Communauté de Communes du Pays de Montereau, que je ne remercie jamais assez, c'est aujourd'hui chose faite : l'Avenue de l'Ancienne Eglise Saint Pierre et la Rue de la Pièce de la Couture disposent de trottoirs d'1,20 mètre de largeur. Je me permets de rappeler, à cette occasion, que le stationnement sur les trottoirs est formellement interdit.

Ce fut un chantier important et la Commune a pris, à sa charge, le financement de l'éclairage public dans ces deux rues ; et, toujours selon nos finances dans l'avenir, nous prévoyons de rénover l'éclairage public des placettes adjacentes.



PLOMBERIE CHAUFFAGE MARTIN ALEXANDRE



DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

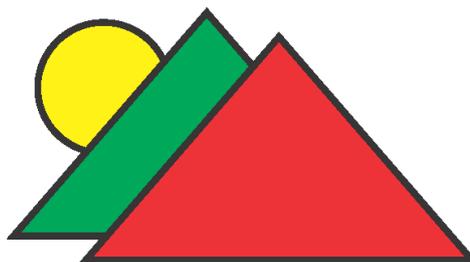
3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup)
77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03
Tél. 01 60 74 22 15
alexandre.martin35@orange.fr



SEINE ET MARNE CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

- Rénovation
- Extension
- Maison individuelle
- Isolation
- Couverture



Construit et rénove pour vous

Tél. : 01 64 70 01 11

www.smc77.com

8, rue du Pharle - ZI • 77130 MONTEREAU

SIRET 440 078 046 00024

(suite)

Il nous reste cependant un dossier crucial à traiter : la rénovation de notre église, dont le plafond s'écroule au gré des infiltrations d'eau au niveau de sa toiture. Elle est donc fermée depuis quelques années, car son accès est dangereux.

Un diagnostic a d'ores et déjà été réalisé. Notre dossier a été transmis aux services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui devrait étudier notre cas urgent en 2018.... J'ose souhaiter que ces travaux puissent commencer avant 2020 !!

Voilà notre bilan. Certains diront, c'est peu ; d'autres diront, c'est beaucoup. C'est selon ...

Nous avons encore des souhaits et des projets plus ou moins urgents pour notre village, notamment la réfection de nos écoles, mais tout dépendra de nos finances et des aides de l'Etat, de la Région et du Département que nous remercions d'avance pour leurs généreuses dotations, sans lesquelles rien ne sera possible.

Je tiens à mettre à l'honneur plus particulièrement les services de l'Etat qui nous aident au quotidien. Je citerai, tout d'abord, Madame la Trésorière Principale qui veille sur nos finances, puis les services du SDIS et du Commissariat de Police de Montereau-Fault-Yonne. A chaque incident ou accident, ils sont présents et efficaces. Souhaitons-leur de meilleures conditions de travail dans les mois à venir.

Je terminerai en remerciant tous les conseillers municipaux, ici présents. Je leur présente tous mes vœux et les félicite pour leur engagement sans faille et leur collaboration efficace pour le bien-être de notre village.

Pour conclure, je n'emprunterai aucune citation à quelque personnage illustre, je vous dirai simplement :

« Croyons en l'avenir, soyons optimistes !! »

Je vous invite maintenant à partager ensemble le traditionnel verre de l'amitié.



Compte-rendu du Conseil Municipal



Conseil Municipal

PRESENTS :

- Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel, HUSSON Michel,
- Mesdames CHEVAL Michèle, BOTREL Dominique, AUGÉ Elisabeth, BENOIST Simone,
- Messieurs TYCHENSKY Jean, BERTHIER Hervé, HALLART Frédéric, FAGIS Christophe,
- Messieurs MARTINEZ Jean-Claude, MADELENAT François, LE GOFF Philippe, DIEUX Emmanuel, Conseillers d'opposition

Absents représentés :

- Madame VIRIN Catherine, représentée par Monsieur HUSSON Michel
- Madame TRINCHEAU-MOULIN Georgette, représentée par Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Madame BONHOMME Florence, représentée par Monsieur AUTHIER Bernard,
- Madame TELLIER Aline, représentée par Madame CHEVAL Michèle

Absents : Mesdames DUHAMEL Nathalie, LE BEUX Véronique, Monsieur MARTIN Olivier,

Secrétaire de séance : Monsieur FAGIS Christophe

Madame le Maire demande aux conseillers présents s'ils ont des questions en « Affaires et questions diverses » ?

Monsieur MADELENAT demande si la Commune a eu des informations quant au Club de Tennis qui ne ferait plus partie de la Fédération Française de Tennis.

Monsieur AUTHIER en prend note.

Madame le Maire demande à Monsieur TYCHENSKY de faire un point sur la dernière réunion de la CCPM sur le déploiement de la fibre optique, ainsi que sur le Campus Numérique.

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DE CONSEIL PUBLIC DU 06 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance de conseil public en date du 06 Septembre 2017.

2 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES - RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Madame le Maire donne la parole à Monsieur TYCHENSKY pour le rapport d'activités Année 2016 de la Communauté de Communes des Deux Fleuves.

Ce rapport est un document règlementaire dressé par tous les EPCI et qui doit être approuvé par l'ensemble des communes membres ; il récapitule de manière exhaustive l'ensemble des actions entreprises par la collectivité au cours de l'année écoulée, dans le cadre de ses compétences. Monsieur TYCHENSKY invite tous les conseillers à en prendre connaissance, ainsi d'ailleurs que les administrés, qui n'imaginent pas toujours l'étendue du champ d'action, couvert au quotidien.

Séance du Mercredi 28 Novembre 2017

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, du rapport d'activités de la CC2F pour l'année 2016. Madame le Maire rappelle que ce rapport peut être consulté en Mairie.

3 - RAPPORTS ANNUELS 2016 – Eau potable, Assainissement collectif et non-collectif.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur TYCHENSKY pour les rapports annuels 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif.

Ce sont des rapports réglementaires, établis par les fermiers (VEOLIA pour l'eau potable – SAUR pour l'assainissement), qui ont pour objet de rassembler tous les éléments techniques et financiers relatifs au prix, à la qualité et au fonctionnement du service de l'eau, ainsi que l'assainissement collectif et non-collectif pour l'année 2016.

Le Conseil prend acte, à l'unanimité, des rapports annuels 2016 relatifs au prix et à la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif.

4 - RETABLISSEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION SUITE A LA DELIMITATION DU DOMAINE PUBLIC AUTOROUTIER CONCEDE (DPAC) DE L'AUTOROUTE A5

Madame le Maire expose au Conseil que, dans le cadre de la délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'Autoroute A5 et du rétablissement des voies de communications :

- La Société APRR a chargé le Cabinet de Géomètres-Experts MORNAND-JANIN-SCHENIRER-PIERRE à Dijon de rédiger les actes de transfert de propriétés de l'Etat vers les Collectivités Territoriales suite aux opérations de Délimitation du Domaine Autoroutier Concédé (DPAC) de l'Autoroute A5 qui traverse le territoire de la Commune de Saint-Germain-Laval,
- Le plan de délimitation approuvé en 2001 par la Direction des Routes est transmis pour avis et que cette opération permettra la remise foncière des voies par acte administratif gratuit et que les frais de transfert seront à la charge de la Société APRR.

Le Conseil, à l'unanimité, :

- rend un avis favorable à la délimitation des voies rétablies dans le cadre de la Délimitation du Domaine Autoroutier Concédé (DPAC) de l'Autoroute A5, telle qu'elle figure au plan projet,

- note que tous les frais relatifs à cette opération incomberont à la Société APRR,

autorise Madame le Maire ou son délégué à signer toutes pièces inhérentes à ces remises foncières à la Commune.

5 - AVIS DE LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTE-REAU

Le Conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable sur le Plan Local de l'Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

6 - DECISION MODIFICATIVE n°2 AU BUDGET COMMUNE 2017

Le Conseil décide, à l'unanimité, de prendre une décision modificative n°2 au Budget Commune 2017.

Section d'Investissement

Recettes

Chapitre 021 - Virement de la section de Fonctionnement
20.000,00 €

Chapitre 10 – Dotations, Fonds divers et réserves

Art. 10226 – Taxe d'aménagement 6.963,01 €

Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Art. 1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux
21.636,99 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Art. 2033 – Frais d'insertion 1.600,00 €

Dépenses

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Art. 2128 – Autres agencements et aménagements de terrains
8.600,00 €

Art. 2188 – Autres immobilisations corporelles

20.000,00 €

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Art. 2128 – Autres agencements et aménagements de terrains
12.000,00 €

Art. 21312 – Bâtiments scolaires 4.000,00 €

Art. 21318 – Autres bâtiments publics 4.000,00 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Art. 21311 – Hôtel de ville 1.600,00 €

Section de Fonctionnement

Recettes

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Art. 722 – Immobilisations corporelles 20.000,00 €

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Art. 7478 – Autres organismes 35.000,00 €

(suite)

Dépenses**Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement**
20.000,00 €**Chapitre 011 - Charges à caractère général**

Art. 60612 - Energie - Electricité 20.000,00 €

Art. 60621 - Combustibles 2.000,00 €

Art. 60622 - Carburants 2.000,00 €

Art. 60628 - Autres fournitures non-stockées
100,00 €

Art. 6068 - Autres matières et fournitures 8.900,00 €

Art. 6228 - Divers 2.000,00 €

7 - FRAIS DE SCOLARITE - Année scolaire 2017/2018**Le Conseil décide, à la majorité (19 voix Pour, 1 Abstention [Michel HUSSON]), de :**

- rembourser aux communes extérieures les frais scolaires des enfants de Saint-Germain-Laval qui y sont scolarisés,
- demander aux communes d'origine, le remboursement des frais relatifs à leurs enfants scolarisés dans nos groupes scolaires,
- fixer la participation à 550,00 € par élève.

8 - APPROBATION DE LA CONVENTION UNIQUE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE-ET-MARNE**Le Conseil décide, à l'unanimité :****ARTICLE 1 :** La convention unique pour l'année 2018 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne, est approuvée.**ARTICLE 2 :** Madame le Maire ou son délégataire est autorisé (e) à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants.**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur TYCHENSKY pour un point sur le déploiement de la fibre optique.

Monsieur TYCHENSKY indique que ce déploiement ne concerne que le territoire de la CCDF (14 communes) et non celui de la CCPM (21 communes), pour une période allant de 2015 à 2020. Au 31/12/2020, le déploiement devrait être terminé, mais tous les habitants ne pourront peut-être pas être raccordables. Pour Saint-Germain-Laval, actuellement seuls 484 logements sur 60 % de déploiement sont actuellement raccordables. Le reste est en train de se faire.

Pour exemple, la commune de Marolles a eu 100 % de déploiement, mais seuls 27 % de logements sont raccordables.

Monsieur TYCHENSKY précise que le déploiement est fait par Orange et qu'il faut un délai de 1 an entre le déploiement et la possibilité de pouvoir se raccorder - 6 mois de délai entre l'opérateur d'origine Orange et un autre opérateur.

Monsieur MADELENAT indique que, pour changer d'opérateur, cela représente un coût même si le nouvel opérateur en prend une partie à sa charge.

Madame le Maire demande à Monsieur TYCHENSKY de faire un point sur le Campus numérique installé Rue du châtelet à Montereau-Fault-Yonne.

Monsieur TYCHENSKY indique qu'en 2017, le Campus Numérique a obtenu le **label d'école d'état** pour les formations qui y sont dispensées. Elles sont de deux types : des chargés d'études en Télécom et des techniciens en déploiement (horizontale ou verticale). Les axes de formation sont l'insertion, le recrutement, la formation continue et la formation en alternance. Le bilan est très positif car sur 600 personnes accueillies : 118 salariés ont monté en compétence, 454 ont eu un parcours certifiant avec 80 % de réussite aux examens et 85 % en insertion professionnelle. 96 % des stagiaires sont issus de l'Ile-de-France, mais aussi de la Région Bourgogne ; un partenariat est réalisé avec 200 entreprises et des formations ont lieu en Picardie ainsi qu'en Martinique.Monsieur TYCHENSKY tient à indiquer qu'il s'est rendu au Collège Pierre de Montereau à la demande de Madame le Maire pour une très belle exposition sur la 1^{ère} guerre mondiale. Il a offert, au nom de la Commune, le livre de Saint-Germain-Laval traitant de la grande guerre. Le Professeur nous en remercie.

Monsieur HUSSON indique également qu'il s'est rendu au Collège Paul Eluard à la demande de Madame le Maire pour la remise des Brevets. Le Collège Paul Eluard a un taux de réussite au Brevet au-dessus de la moyenne nationale.

Monsieur HUSSON indique qu'il a été démarché par une dame pour une étude sur des économies d'énergie et qu'elle avait l'autorisation de la Mairie.

Madame le Maire répond qu'elle n'a donné aucune autorisation. Cette dame s'est effectivement présentée en Mairie pour indiquer qu'elle passerait sur notre commune. Elle a demandé que l'on tamponne son document pour prouver à son employeur qu'elle s'était présentée à la Mairie, mais elle n'a reçu aucune autorisation officielle de la part du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

La parole est donnée au public.

La séance est close à 22h17.

ALSH « NATHALIE » **Direction la Laponie pour les vacances de Noël !**

Durant les vacances de Noël, les enfants du centre de loisirs sont partis en Laponie rendre visite au Père Noël et ses petits lutins. Le centre avait revêtu ses habits de lumière ; les enfants ont décoré le sapin et ont installé boules, guirlandes...

La magie de Noël s'est également prolongée pendant les deux semaines, grâce aux différentes activités : décorations de Noël, atelier pâtisserie, cartes de vœux, sortie à la médiathèque et au cinéma.

Malgré un effectif très réduit lors de la première semaine, tous se sont amusés et, avant de reprendre le chemin de l'école, ont cuisiné et dégusté de superbes galettes des rois.

Pour les mercredis de janvier et février, le centre de loisirs a changé de cap : direction l'Asie. Les enfants partiront à la découverte des ombres chinoises, des lanternes japonaises, des dragons et des pandas ! Les enfants pourront défier les animatrices au jeu des baguettes. Ils auront également la visite de Mulan et des tortues Ninja !

Les vacances de Février arrivent à grand pas ! Les animatrices du centre de loisirs vous ont concocté de nombreuses activités sur le thème : Monstres et Compagnie.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une bonne année 2018 et espère vous retrouver nombreux au centre de loisirs.

Noémie CHIANESE
Directrice du centre de loisirs



L'A.C.S.G. organise une soirée

« PAËLLA »

Le Samedi 03 mars 2018

**salle de l'Orée de la Bassée à Saint-Germain-Laval
à partir de 20h00**



Apéritif



Paëlla



Vin



Salade



Fromage



Dessert



café

Réservation au plus tard le 18 février 2018 auprès de :

Jacques WASQUEL : 07 77 73 67 36

Nadine CHARRE : 06 23 26 44 32

Guy BAYOL : 01 64 32 74 57

Patrice ROUX : 06 77 63 30 64

TARIFS : Adultes : 29 € Boisson comprise Enfants - de 12 ans : 15 €

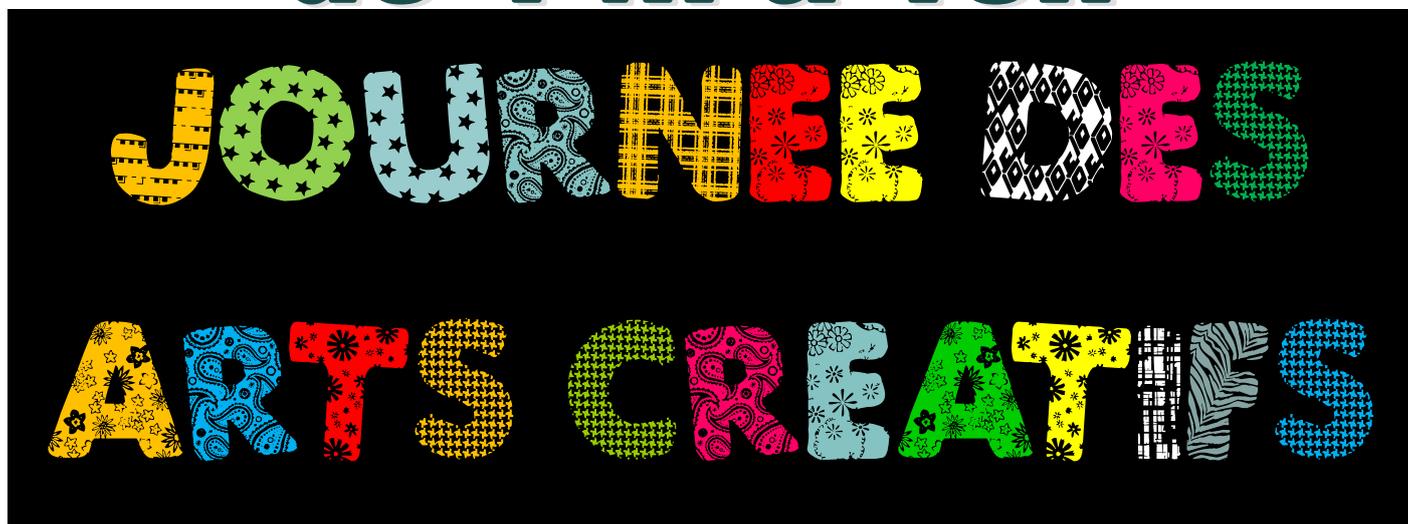
Marc BONNET / SON'ART animera votre soirée



L'ACSG vous souhaite une agréable soirée

Saint-Germain-Laval

de 14h à 18h



DEMONSTRATIONS

**Présentation de
créations et productions
d'ART MANUEL**

ENTREE LIBRE

Défilé de l'atelier de couture à 15h30
Salle de l'Orée de la Bassée
SAMEDI 7 AVRIL 2018

Une aide du Rotary Club de Montereau



Cette année encore, le Rotary Club de Montereau a financé deux chariots de nourriture festive d'une valeur de 100€ chacun.

Deux familles de notre commune ont été retenues, ont eu le plaisir de faire leurs achats et de passer un joyeux réveillon.

Nous remercions à nouveau les membres du Rotary Club et tout particulièrement sa Présidente, Madame Monique LEVEQUE.

Michèle Cheval

Maire-Adjointe aux Affaires Sociales

VIE ASSOCIATIVE

Balade / Rando Châteaux de la Loire

Pour la Pentecôte prochaine, du samedi 19 au lundi 21 Mai, l'ACSG prévoit une Balade / Rando tranquille aux alentours de la LOIRE, puis la visite du prestigieux château de CHAMBORD et de ses jardins.

Nous disposons, à ce jour, d'une quinzaine de places disponibles pour des personnes intéressées par ce séjour et qui pratiquent un peu de marche. Voici un descriptif de ce qui est prévu :

1^{ère} journée : départ en bus du Stade de Pontville / Petit déjeuner en route / Pique Nique / Visite guidée alentours de la ville de BLOIS (environ 3km) / Arrivée / installation à l'hôtel (pour info : 15 mn à pied du centre de BLOIS) / Dîner sur place.

2^{ème} journée : petit-déjeuner / Départ Rando à proximité de la LOIRE en direction du Château de CHAMBORD (environ 10km de marche / Pique Nique en parcours / Visite guidée de CHAMBORD et de ses jardins / Retour à l'hôtel / Dîner sur place.

3^{ème} journée : petit-déjeuner / Temps libre d'environ 1h dans le centre de BLOIS / Départ en car pour la visite d'un domaine original : Ferme & Vignobles / Dégustation & achats de produits locaux / Repas gastronomique à Saint-Laurent-Nouen.

Retour vers Montereau pour une arrivée estimée à 19h30.

Le Tarif est de 230 euros par personne et il comprend les repas (hors boissons) / pique-nique (sauf 1^{er} jour) / petits déjeuners / Hôtel Ethicétapes Val de Loire / Visites guidées du Château de Chambord et de Blois / Transport Bus / Pourboires aux guides et au chauffeur

Versement d'arrhes pour réservation : 80 euros.

Date limite d'inscription : 20 mars 2018

Si vous êtes intéressées, vous pouvez nous contacter :

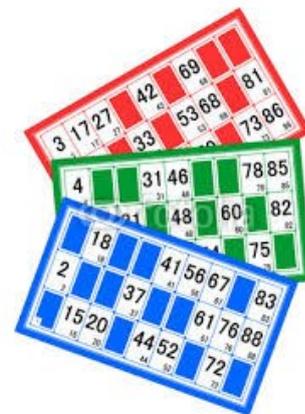
M. WASQUEL Jacques : 07 77 73 67 36

Mme LOURENCO Ana : 07 61 13 88 77



LOTO de l'association « Les Amis de l'École »

Un grand LOTO
organisé par LES AMIS DE L'ECOLE
aura lieu le Samedi 10 Février 2018
à partir de 20 h 30
Salle des fêtes de l'Orée de la Bassée



De nombreux lots sont à gagner dont une parure de bijou en or.

Il y aura également un tirage spécial enfants !

Les bénéfices de la soirée permettront à l'école maternelle des Mûriers et à l'école élémentaire de Courbeton d'acquérir du matériel pédagogique, de financer des projets... un petit plus pour la scolarité de nos enfants !

Isabelle DERVILLEZ

Présidente de l'association

Présentation de l'association « Premier Joueur »

L'association a pour vocation de faire découvrir, de développer et de promouvoir la pratique ludique régulière dans notre région en favorisant les rencontres, le partage et la convivialité. Notre association se concentre principalement autour du jeu de société moderne dans tous ses aspects : jeux coopératifs, jeux de réflexion, jeux de gestion, jeux d'ambiance, jeux de stratégie.....

Oubliez les vieux classiques et venez découvrir ou redécouvrir les jeux de société modernes, que vous soyez néophyte ou expert, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner, de vous conseiller et de vous faire partager notre passion.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet de l'association :

<http://www.premierjoueur.fr>

contact : Mr MARQUES au 06 09 15 32 41

email : contact@premierjoueur.fr

Décos de Noël

Le Comité des Fêtes de Saint-Germain-Laval souhaiterait décorer le village pour la période des fêtes de fin d'année afin de le rendre plus gai et vivant durant cette période festive.

Pour se faire, nous avons besoin de bénévoles. Nous pourrions nous retrouver pour une première réunion d'information le

Vendredi 06 avril 2018 à 19h

Salle du conseil de l'ancienne Mairie

Nous pensons consacrer quelques samedis après-midi pour réaliser ces décorations. Les enfants seront les bienvenus accompagnés de leurs parents, ainsi que les retraités du village.

Merci d'avance pour votre participation

L'équipe du Comité des Fêtes



Elagage des arbres sous les lignes

Nous vous informons que des travaux d'élagage, d'abattage et de broyage de la végétation aux abords des lignes électriques ont lieu sur notre commune. Ces travaux confiés par la société RTE à l'entreprise ACTIVERT ont débuté depuis début janvier pour une durée d'environ 6 mois.

Modification procédures délivrance des titres « séjour »

En préfecture de Melun, à compter du 08/01/2018 :

Délivrance d'un document de circulation pour étranger mineur (DCEM) ou un titre d'identité républicain (TIR)	Au guichet les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 (dans la limite de la capacité d'accueil).
Changement d'adresse sur votre titre de séjour	Au guichet tous les jours de 9h00 à 12h00 (dans la limite de la capacité d'accueil).
Renouveler une carte de résident	Sur rendez-vous à l'adresse internet suivante : http://seine-et-marne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous
Retirer un titre de séjour	Vous avez reçu un SMS ou pris contact avec la préfecture. Votre titre de séjour est prêt, présentez-vous en préfecture tous les jours entre 9h00 et 12h00.
Les démarches ci-dessus ne concernent que les usagers résidant dans une commune des arrondissements de Melun et de Provins.	
Demande d'admission exceptionnelle au séjour	Au guichet tous les jours de 9h00 à 12h00 (dans la limite de la capacité d'accueil).
Vous trouverez sur le site ci-dessous l'ensemble des informations qui vous seront utiles pour réaliser votre demande de titre : http://77.accueil-etrangers.gouv.fr/	

Groupe de Rencontre des familles

Vous aidez un parent atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées soit à domicile - soit en institution. Vous souhaitez exprimer vos préoccupations, avoir des informations sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, bénéficier d'un soutien ou être informés sur les dispositifs d'aide à domicile ou les établissement d'accueil, la ville de Montereau-Fault-Yonne vous propose



Groupe de Rencontre des familles

UN mercredi par mois de 14h00 à 16h00

A l'immeuble de la Croix Rouge - 13 rue des Fossés - 77130 Montereau-Fault-Yonne

Les 07 février, 14 mars, 18 avril, 16 mai, 13 juin et 18 juillet 2018.

Pour tout renseignement et inscription, contacter Claudette Delmotte au 06.48.78.11.63 ou Josette Leriche au 01.60.70.13.66.

Merci de prévenir si nouvelle participation.

France Alzheimer Seine et Marne

Association loi 1901 est adhérente de l'union des Associations France Alzheimer et Maladies Apparentées
Agréée par le Comité de la Charte du don en confiance

37, Avenue Foch – 77500 CHELLES - Tel : 01-64-21-03-80 ou 06-38-45-49-83 - N° Siret : 44338385600020

@ : france-alzheimer77@orange.fr - site web : francealzheimer-seineetmarne.org

Mission Locale du bassin économique de Montereau



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

Permanence à la Mairie de 13h45 à 17h30 les mardis :

Pour prendre rendez-vous, contacter le 01 60 57 21 07.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

🏠 Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin - 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél. : 01 60 57 00 52



Horaires d'Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Vendredi : de 13h30 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermetures les : 1^{er} janvier, 1^{er} novembre, 25 décembre

🏠 Collecte des encombrants Mercredi 14 Mars 2018

Attention, ne sont pas autorisés les déchets d'équipements électriques et électroniques, tous déchets supérieurs à 50kg et qui excèdent 2m de long, les bouteilles et cartouches de gaz, les extincteurs, les produits chimiques et peintures, les déchets automobiles, les végétaux, les gravats, le béton, l'amiante, ainsi que le matériel professionnel et agricole.



Pensez à sortir vos conteneurs la veille et pour faciliter le travail des collecteurs, pensez également à présenter vos conteneurs les poignées tournées vers la route.



🏠 Collecte des déchets

Mardi (poubelle jaune : emballages ménagers)

Jeudi (poubelle marron : déchets ménagers)

Des questions ?

Contactez le N° Vert **0 800 45 63 15** du SIRMOTOM

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Une nouvelle ostéopathe à Marolles-Sur-Seine

La commune de Marolles-Sur-Seine accueille au sein de son cabinet médical une jeune et souriante ostéopathe. Anne Vajou est issue d'une formation en 5 ans niveau master, agréée par le ministère de la santé, à l'institut Dauphine d'Ostéopathie de Paris et a ensuite fait de nombreuses formations post-graduées. Elle est aussi diplômée en pédiatrie et en strapping thérapeutique. Elle a déjà acquis une certaine expérience en pratiquant dans un cabinet à Dordives, en maternité à Paris et au sein de clubs sportifs. Puis, elle a fait le choix de monter son propre cabinet à Marolles-Sur-seine, étant originaire de la région.

Elle soulage les douleurs des adultes, séniors, sportifs, femmes enceintes, enfants et bébés à travers des technique adaptées à chaque patient.

Infos pratiques : consultations tous les jours, sauf le dimanche , au cabinet ou à domicile.

Adresse : Cabinet médical - 21 Bis rue Grande - 77130 Marolles-sur-Seine - Tél : 07.61.80.44.12.

Etat civil du 1^{er} Juillet au 31 Décembre 2017

Naissances : 11 actes

HAMLAOUI Lyna, Amria	18 Juillet 2017
ALLOUI Ibrahim	04 Août 2017
ARAMBURU Gabriel, Noam, Noé	12 Août 2017
CELIK Méline	14 Août 2017
HENNEQUIN Lucie, Mireille, Françoise	23 Août 2017
KERDJOU Ayman, Amir	04 Septembre 2017
BOUKHRIS Ryma	10 Septembre 2017
SALMON GELÉ Nolann	1 ^{er} Octobre 2017
DEMETZ Maëlle, Mélyne, Lila	25 Octobre 2017
MANIQUE Évan, Lucas, Alex	02 Novembre 2017
MARTINS LOUISON Kaylee	08 Décembre 2017

Mariage : 1 acte

PRUVOST Cédric et ARBEL Marion	1 ^{er} Juillet 2017
--------------------------------	------------------------------

Décès : 10 actes

GOSSET Lucien	29 Juin 2017
DUSAUTOY Christian	04 Juillet 2017
DEBRY Jacques	08 Juillet 2017
QUASSID Houda épouse MOUSLEH	25 Août 2017
WHITTALL Sarah épouse BOQUET	18 Septembre 2017
BAUDRY Raymond	18 Octobre 2017
POLAK Jean	20 Octobre 2017
ALVES FERREIRA Roza De Jésus épouse DA SILVA	05 Novembre 2017
BOZIER Christian	20 Novembre 2017
MANA El Kanbouchia épouse MANA	29 Décembre 2017



A NOTER !

03 mars

Paëlla

Organisée par l'ACSG

Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

1^{er} Avril

Chasse aux Oeufs de Pâques

07 Avril

Journée des Arts créatifs de 14h à 18h

Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

10 Avril

Conseil Municipal Public à 20h30

Ancienne mairie - Salle du Conseil
8 Rue de Provins

20 Mai

Bric à Brac de Nanon

30 Juin

Soirée costumée animée par « Les Rocker's » sur le thème « Astérix le Gaulois » - cochon de lait à la broche

Stade de Pontville

14 Octobre

Puces des Couturières

Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

18 Novembre

Bourse aux jouets et aux vêtements (enfants uniquement)

Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

15 Décembre

Visite du Père Noël

avec spectacle et distribution de friandises
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

ESPACE PUBLICITAIRE

DISPONIBLE

Saint-Germain-Laval



Permanence du Maire,
des Adjoints et des Conseillers
Municipaux

Samedi : de 9h à 11h
(sauf pendant les
vacances scolaires)

Coordonnées de la Mairie
Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL
Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

mairie.st-germain-laval77@laposte.net
(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr
(inscriptions cantines, garderies, NAP et centre de loisirs)

Site internet
www.saint-germain-laval.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie
Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Jeudi : fermé au public toute la journée
Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2012 - 2018

Directrice de la publication - Responsable de la rédaction, conception et réalisation :
Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Distribution et Impression :
Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843